

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

Succession :

- Extrait de l'acte de décès (à demander à la mairie du lieu de décès)
- Livret de famille de la personne décédée
- Contrat de mariage de la personne décédée
- Copie authentique de la donation entre époux
- Copie du jugement de divorce de la personne décédée
- Contrat de mariage des héritiers
- Copie du jugement de divorce des héritiers
- Adresse, profession, coordonnées téléphoniques et email des héritiers
- Titres de propriété
- Carte grise du ou des véhicules automobiles
- Contrat d'assurance-vie
- Passifs divers (sommes dues au jour du décès) : frais de dernière maladie, maison de retraite, facture des pompes funèbres, facture d'EDF, GDF, France Telecom, assurance (habitation, véhicule, etc.), crédits en cours, tableaux d'amortissement, copie des contrats de prêts, etc.
- Copie des donations et donations-partages antérieures
- Autre :

(1) S'il s'agit du décès d'une personne mariée sous le régime de la communauté, fournir également les mêmes éléments pouvant figurer au nom du conjoint survivant